



Gestion de la chaîne d'approvisionnement et pratiques en matière d'approvisionnement

Audit de l'optimisation des ressources de 2016

Pourquoi avons-nous effectué cet audit?

- Le gouvernement de l'Ontario dépense en moyenne 3,5 milliards de dollars par an pour acquérir des biens et des services (ce qui exclut les dépenses d'immobilisations).
- Nous voulions établir si un échantillon de ministères observe les directives gouvernementales sur les achats.
- Il importe que les coûts d'approvisionnement soient surveillés et analysés afin que les ressources gouvernementales soient optimisées.

Pourquoi cet audit est-il important?

- Si les ministères n'observent pas les règles gouvernementales d'approvisionnement, ils risquent de ne pas optimiser leurs ressources lorsqu'ils acquièrent des biens et des services.
- Lorsqu'elles sont suivies, les règles d'approvisionnement donnent lieu à un processus d'approvisionnement juste et transparent pour les fournisseurs et les ministères.
- Si les dépenses de l'État ne sont pas constamment revues et analysées, les possibilités de réaliser des économies pourraient échapper aux intéressés.

Constatations

- Gestion de la chaîne d'approvisionnement Ontario gère efficacement les ententes de fournisseurs attirés. Les ministères que nous avons examinés se conformaient généralement aux exigences d'approvisionnement, et leurs acquisitions étaient essentiellement concurrentielles, justes et rentables.
- Gestion de la chaîne d'approvisionnement Ontario ne dispose pas d'assez de renseignements pour repérer toutes les nouvelles possibilités d'achats en masse qui pourraient être mises en place pour épargner de l'argent lors d'achats futurs.
- D'après notre examen d'un échantillon d'approvisionnements, nous avons conclu que les ministères n'évaluaient ni ne documentaient le rendement des fournisseurs comme ils auraient dû le faire. Le rendement passé d'un fournisseur peut donner un aperçu de problèmes de rendement à venir.
- Un nouveau système d'approvisionnement en ligne n'est pas encore assez utilisé en raison de problèmes de conception.
- Au cours des deux dernières années, les ministères ont présenté environ 3 200 demandes de personnel de TI. Environ 90 % du temps, ces demandes ont été remplies à l'aide d'experts-conseils de l'extérieur parce qu'il n'y avait pas assez d'employés permanents en TI pour suffire à la demande. Le Secrétariat du Conseil du Trésor, qui supervise la dotation en TI, évalue qu'un expert-conseil coûte 40 000 \$ de plus par année qu'un employé permanent. On répond donc à la demande de services en TI en ayant recours à l'option la plus coûteuse.
- Les experts-conseils ont souvent été recrutés sans entrevue en personne et les paiements qui leur sont effectués peuvent être autorisés par la même personne qui les a recrutés, ce qui entraîne des faiblesses en matière de contrôle interne. En raison de ces faiblesses, un employé a pu créer un poste d'expert-conseil fantôme, pour ensuite approuver des factures totalisant plus de 150 000 \$ en services non rendus.

Conclusions

- Globalement, nous avons conclu que les ministères passés en revue se conformaient généralement aux exigences d'approvisionnement, et que les approvisionnements de biens et services examinés étaient, pour l'essentiel, concurrentiels, justes et rentables.
- Gestion de la chaîne d'approvisionnement Ontario devrait étudier les nouvelles possibilités d'achats de masse pour pouvoir réaliser d'autres économies.
- Des économies pourraient être réalisées si le Secrétariat du Conseil du Trésor embauchait des employés permanents en TI au lieu de recourir aux services d'experts-conseils externes en TI.
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor devrait mettre en place des contrôles pour éliminer le risque « d'experts-conseils fantômes ».